

Montreuil, le 03/08/2017

DRCPM

OBJET

Sous-direction production,
gestion des comptes,
fiabilisation

Modification du champ d'application et du taux de versement transport (art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

VLU-grands comptes et VT

Affaire suivie par :
ANGUELOV Nathalie,
ROBCIS Nathalie

A compter du 1er janvier 2017, les Communautés de Communes de Villers Cotterets Forêt de Retz et du Pays de la Vallée de l'Aisne ont fusionné pour devenir la Communauté de Communes Retz en Valois (9300210).

Par une délibération du 7 avril 2017, la Communauté de Communes Retz en Valois a décidé de maintenir le taux de versement de 0,60% sur le territoire des communes avant fusion (9300210) et de créer un taux de versement transport de 0,00 % sur le périmètre des nouvelles communes.

L'application de la délibération entraîne la création de l'identifiant n° 9300212 à compter du 1er août 2017

Par un arrêté du 15 décembre 2016, la Préfecture de l'Aisne a autorisé la fusion des Communautés de Communes de Villers Cotterets Forêt de Retz et du Pays de la Vallée de l'Aisne pour créer la Communauté de Communes Retz en Valois (9300210) à compter du 1er janvier 2017.

A cette occasion, il est apparu que la commune de Haramont faisait partie de l'ancienne Communauté de Communes de Villers Cotterets Forêt de Retz, elle est donc intégrée au 1er janvier 2017

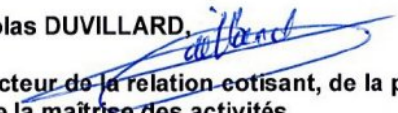
Par même arrêté, le périmètre de la Communauté de Communes Retz en Valois est étendu aux communes d'Ancienville, Chouy, Dammard, La Ferté Milon, Macogny, Marizy Sainte Geneviève, Marizy Saint Mard, Monnes, Noroy sur Ourcq, Passy en Valois, Silly la Poterie et Troènes, Ambleny, Audignicourt, Berny Riviere, Bieuxy, Coeuvres et Valsery, Cutry, Dommiers, Epagny, Fontenoy, Laversine, Montigny Lengrain, Morsain, Mortefontaine, Nouvron Vingre, Pernant, Ressons Le Long, Saconin et Breuil, Saint Bandry, Saint Christophe a Berry, Saint Pierre Aigle, Tartiers, Vassens, Vezponin, Vic sur Aisne au 1er janvier 2017.

Par une délibération du 7 avril 2017, la Communauté de Communes Retz en Valois a décidé de maintenir le taux de versement de 0,60 % sur le territoire des communes avant fusion (9300210) et de créer un taux de versement transport de 0,00 % sur le périmètre des nouvelles communes sauf Dommiers, Fontenoy, Pernant, Saconin et Breuil, Tartiers.

L'application de la délibération entraîne la création de l'identifiant 9300212 à compter du 1er août 2017.

Les informations relatives au champ d'application, au taux, au recouvrement et au reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau ci-joint.

Nicolas DUVILLARD,


Directeur de la relation cotisant, de la production
et de la maîtrise des activités

CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT

(Art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

CC RETZ EN VALOIS**IDENTIFIANT N° 9300210**

COMMUNES CONCERNEES	CODES INSEE	CODES POSTAUX	TAUX	DATE D'EFFET	URSSAF
- CORCY	02216	02600	0,60 %	01/09/2012	PICARDIE
- COYOLLES	02232	02600			
- DAMPLEUX	02259	02600			
- FAVEROLLES	02302	02600			
- FLEURY	02316	02600			
- LARGNY-SUR-AUTOMNE	02410	02600			
- LONGPONT	02438	02600			
- LOUÂTRE	02441	02600			
- MONTGOBERT	02506	02600			
- OIGNY-EN-VALOIS	02568	02600			
- PUISEUX-EN-RETZ	02628	02600			
- RETHEUIL	02644	02600			
- SOUCY	02729	02600			
- TAILLEFONTAINE	02734	02600			
- VILLERS-COTERETS	02810	02600			
- VILLERS-HELON	02812	02600			
- VIVIERES	02822	02600			
- HARAMONT	02368	02600		01/01/2017	

IDENTIFIANT N° 9300212

COMMUNES CONCERNEES	CODES INSEE	CODES POSTAUX	TAUX	DATE D'EFFET	URSSAF
- AMBLENY	02011	02290	0,00 %*	01/08/2017	PICARDIE
- AUDIGNICOURT	02034	02300			
- BERNY RIVIERE	02071	02290			
- BIEUXY	02087	02290			
- COEUVRES ET VALSERY	02201	02600			
- CUTRY	02254	02600			
- EPAGNY	02277	02290			
- LAVERSINE	02415	02600			
- MONTIGNY LENGRAIN	02514	02290			
- MORSAIN	02527	02290			
- MORTEFONTAINE	02528	02600			
- NOUVRON VINGRE	02562	02290			
- RESSONS LE LONG	02643	02290			
- SAINT BANDRY	02672	02290			
- SAINT CHRISTOPHE A BERRY	02673	02290			
- SAINT PIERRE AIGLE	02687	02600			
- VASSENS	02762	02290			
- VEZAPONIN	02793	02290			
- VIC SUR AISNE	02795	02290			

COMMUNES CONCERNEES	CODES INSEE	CODES POSTAUX	TAUX	DATE D'EFFET	URSSAF
- ANCIENVILLE	02015	02600			
- CHOUY	02192	02210			
- DAMMARD	02258	02470			
- LA FERTE MILON	02307	02460			
- MACOGNY	02449	02470			
- MARIZY SAINTE GENEVIEVE	02466	02470			
- MARIZY SAINT MARD	02467	02470			
- MONNES	02496	02470	0,00 %*	01/08/2017	PICARDIE
- NOROY SUR OURCQ	02557	02600			
- PASSY EN VALOIS	02594	02470			
- SILLY LA POTERIE	02718	02460			
- TROESNES	02749	02460			

* Il n'y aura pas de taux mis en application par les URSSAF en 2017

Bénéficiaire du versement transport :

Communauté de Communes Retz en Valois
9 rue Marx Dormoy
BP 133
02603 VILLERS-COTTERETS CEDEX

Comptable dont dépend le bénéficiaire :

Trésorerie de Villers-Cotterêts
M. le Receveur Principal
8 rue Alexandre Dumas
BP 169
02600 VILLERS-COTTERETS

BDF DE SOISSONS
30001 00800 G0250000000 22

IBAN : FR80 3000 1008 00G0 2500 0000 022
BIC : BDFEFRPPCCT